

NOM :

Le -----/-----/2025

Prénom :

Adresse :

Monsieur le Député,

Vous n'êtes pas sans savoir que le déploiement du programme Linky depuis 2015 a été diversement apprécié en Pays Basque. En cause, la manière brutale utilisée par les entreprises sous-traitantes d'Enedis pour convaincre les citoyens de la «nécessité» d'installer ce compteur réputé communicant, prétendument propriété d' Enedis alors qu'il est la propriété des Collectivités locales.

Au niveau national, si 37 millions de compteurs Linky sont installés 2.1 millions de citoyens sont encore équipés d'un compteur d'une ancienne génération. Le retard au déploiement général du programme Linky bien que considéré comme satisfaisant par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) est justifié par Enedis par ces « citoyens récalcitrants » qui nécessiteraient, selon ses arguments régulièrement présentés à la CRE, une relève à pied !!! Ceci est complètement **erroné** puisque depuis plus de 4 ans la CRE a retenu un dispositif qui autorise les citoyens non équipés à envoyer tous les deux mois une relève des index de leurs compteurs. Seuls ceux qui n'auraient pas envoyé ces relevés depuis plus d'un an seraient facturés de 8.30 € tous les deux 2 mois.

Insistant depuis cette date auprès de la CRE pour les pénaliser, Enedis semble avoir obtenu d'elle que le dispositif envisagé en 2022 soit opérationnel dès août 2025. La CRE doit obtenir l'aval du Conseil Supérieur de l'Energie et des différents ministères sur aval de l'Assemblée nationale.

Permettez-moi de faire remarquer, Monsieur le Député, qu'à aucun moment le Code de l'Energie ne fait référence à Linky mais à des dispositifs de comptage. De plus, les utilisateurs des réseaux publics d'électricité qui y sont mentionnés disposent des mêmes services spécifiés dans ce Code et des mêmes obligations qu'ils possèdent ou non un Linky.

Je vous demande, Monsieur le Député, d'arrêter cette chasse d'Enedis vis à vis de ces « citoyens » qui paient régulièrement leurs factures d'électricité et de redonner à Enedis la stature d'une entreprise d'état qu'elle semble oublier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.